



Séminaire des pays nordiques à Helsinki (Finlande) des 7 au 9 septembre 2005

C'est à Helsinki, la belle capitale de Finlande, que c'est tenu des 7 au 9 septembre 2005 le quatrième séminaire des pays nordiques sur les procédures d'exécution. Notre collègue Nicola Hesselén (Suède) nous en livre le compte-rendu.



Une partie des participants/Some of the participants

Présence des autorités et de l'UIHJ

Cette manifestation, organisée par la Chambre nationale des huissiers de justice finlandais, s'inscrit dans la continuation des séminaires qui, depuis 1999, se déroulent en Suède, au Danemark et en Norvège, avec un succès grandissant. Du 7 au 9 septembre 2005, des huissiers de justice des pays nordiques se sont donc retrouvés pour échanger des idées et travailler ensemble, sous forme d'ateliers.

Au total, 90 huissiers de justice ont participé au séminaire d'Helsinki. Quatre confrères estoniens et lettons y ont également participé. Le séminaire a également eu l'honneur d'accueillir la présence de l'UIHJ, avec son 1er vice-président, Leo Netten, et son vice-président, Roger Dujardin.

Le séminaire a été ouvert par un représentant du ministère de la Justice. Puis, plusieurs hauts fonctionnaires de l'administration nordique ont parlé d'une future réorganisation de l'activité d'exécution dans les différents pays scandinave et des effets de la globalisation sur la profession.

Des thèmes liés à l'actualité juridique européenne

Les ateliers ont traité, entre autre, des problèmes concernant les situations et le surendettement des particuliers qui habitent dans un pays et travaillent dans un autre. Il s'agissait notamment d'examiner les conditions d'exercice dans chaque pays et de trouver des moyens d'harmoniser l'exécution en Scandinavie. Il a également été traité des différences entre les pays nordiques pour ce qui concerne l'activité d'exécution et la contribution à la lutte contre la fraude et les infractions d'ordre économique dans une société moderne.

Un autre thème a provoqué plusieurs questions : le fonctionnement de la procédure de faillite et la convention nordique et le règlement européen sur l'insolvabilité.

La procédure sommaire d'injonction de payer nationale des pays nordiques et les futurs effets du règlement sur le titre exécutoire européen (TEE) et d'autres règlements européens à venir ont aussi suscité un grand intérêt, teinté toutefois de préoccupations. Pour appliquer l'ensemble de ces règlements, une coopération internationale est indispensable.

Vers la création d'Euroex et d'Interex ?

Les participants du séminaire ont d'ailleurs conclu qu'un échange d'informations entre les huissiers de justice, sur un plan international, sur les débiteurs, leurs patrimoines, et leurs adresses, est nécessaire pour une exécution efficace et rapide. Il faudrait créer un organisme européen ou mondial, comme la police l'a déjà établi avec Europol et Interpol, et comme l'ont déjà mis en place les procureurs. Concernant l'exécution, il faudrait créer une équivalence : « Euroex » ou bien « Interex ». En définitive, le débat fût très vif et il a beaucoup été question de l'harmonisation de la profession et de l'importance d'une formation professionnelle. Les avantages et les désavantages d'une profession libérale qui est majoritairement en place en Europe par rapport à un statut de fonctionnaire ont également été débattus en profondeur. Ce thème a suscité un grand intérêt, après dix siècles de statut fonctionnaire dans les pays nordiques.

Rendez-vous à Stockholm

Chacun se souviendra de ces trois journées dans cette belle capitale de Finlande sous un soleil radieux et une température estivale. Les participants ont quitté Helsinki avec de nouvelles idées, de nouveaux points de vue et de nouveaux contacts. Il a été proposé de mettre en place des jumelages pour améliorer encore les contacts entre confrères. Le témoin est maintenant donné à la Suède. Nul doute que le prochain séminaire, qui devrait se dérouler à Stockholm, verra se poursuivre et se renforcer encore l'unité des huissiers de justice des pays scandinaves.

Northern countries seminar in Helsinki (Finland) from 7 to 9 September 2005

In Helsinki, the beautiful capital of Finland was held the fourth seminar of Northern countries on enforcement. Our colleague Nicola Hesselén (Sweden) reports.

Presence of judicial authorities and UIHJ

This event, organised by the National chamber of judicial officers of Finland, is in the line of the seminars that, since 1999, take place in Sweden, Denmark and Norway, with a growing success. From 7 to 9 September 2005, judicial officers from Northern countries convened to exchange ideas and work together, through workshops.



In total, 90 judicial officers took part in the Helsinki seminar. Four colleagues from Estonia and Latvia also participated. The seminar also had the privilege to greet UIHJ, with Leo Netten, its first vice-president, and Roger Dujardin, its vice-president. The seminar was opened by a representative of the Ministry of Justice. Then, several high representatives of the authorities talked about the future reorganisation of the activity of enforcement in the Scandinavian countries and about the effects of globalisation on the profession.

Themes linked to the European actuality

The workshops dealt with, amongst other subjects, the problems concerning the situation and the insolvency of citizens living in one country and working in another. It was about examining the conditions of enforcement in each country and ways of finding means to harmonize enforcement in the Scandinavian countries. The differences between Northern States as regards to the activities of enforcement and the contribution to the fight against fraud and infringement of economic aspect in a modern society were also discussed. Another theme also brought questions: the functioning of bankruptcy, the Northern convention and the European regulation on insolvency. The summary

procedure of order for payment of the Northern countries and the futures effects of the European regulation of the European enforceable title and other European regulations to come also gave rise to a great interest, however mixed with concern. To apply these regulations, an international cooperation is indispensable.

Towards creating Euroex and Interex?

The participants to the seminar also agreed that an exchange of information between judicial officers, on an international level, about debtors, their assets and location, is necessary for a fast and efficient enforcement. A European or worldwide entity should be created, like the Police already established with Europol or Interpol, or like the prosecutors. As regards enforcement, an equivalent should be set: "Euroex" or "Interex".

In the end, the debates were acute and it was also question about harmonising the profession and the importance of a professional training. The advantages and disadvantages of a liberal profession — which is the most common form of practise in Europe — compared to the likes of a civil servant one, were as well deeply discussed, especially with respect to over ten centuries of civil servant judicial officers in the Scandinavian countries.

Rendez-vous in Stockholm

Everyone will remember those three days spent together in this beautiful capital of Finland under a radiant sun and a summer temperature. The participants left Helsinki with new ideas, new points of views and new contacts. It was proposed to set up twining to uplift contacts between colleagues. Now the baton is left in the hands of Sweden. No one doubts that the next seminar, which should take place in Stockholm, will witness the reinforcement of the unity of judicial officers of the Scandinavian countries.

La Cathédrale d'Helsinki

The Helsinki Cathedral



Colloque international de l'UIHJ à Reims des 4 et 5 novembre 2005 : une représentation internationale sans précédent

La communauté internationale s'est fortement mobilisée pour participer à ce colloque exceptionnel sur la contribution des institutions dans l'aménagement de l'espace de liberté, de sécurité et de justice.

Un colloque international au pays du champagne

Les 4 et 5 novembre 2005 s'est tenu à la faculté de droit de Reims un colloque international organisé par l'UIHJ, avec la participation de la Chambre nationale des huissiers de justice française et de la chambre régionale des huissiers de justice du ressort de la cour d'appel de Reims.

Cette manifestation exceptionnelle a réuni des représentants des institutions européennes et internationales, des hauts magistrats et des huissiers de justice français et européens.

A l'heure du non à la Constitution européenne, quel le poids des institutions européennes dans l'aménagement de l'espace de liberté, de sécurité et de justice appelé de ses vœux par le sommet européen de Tampere des 15 et 16 octobre 1999 ? Et quelle est la place des professionnels du droit dans la création de cet espace ? Pour en débattre sur un plan européen et international, l'UIHJ, sous la férule de son président, Jacques Isnard, a organisé ce colloque qui a réuni professionnels du droit et représentants des institutions européen-

nes et internationales. L'organisation matérielle du colloque a été confiée, en collaboration avec le secrétariat de l'UIHJ, au président Jacques Bertaux, ancien président de la CNHJ, président de la chambre régionale des huissiers de justice du ressort de la cour d'appel de Reims et membre de l'UIHJ. Chacun des participants a pu apprécier le travail considérable réalisé par cet ardent défenseur des intérêts de la profession. Le président Bertaux a animé les débats avec le discernement qu'on lui connaît. Durant deux journées, non moins de 21 interventions se sont succédées à un rythme soutenu.

L'importance des diverses institutions et organisations européennes et internationales

Après l'allocation de bienvenue de Gérard Clément, doyen de la Faculté de droit de Reims, lequel a souligné l'importance des enjeux européens et s'est félicité de la très grande compétence des intervenants, le président Bertaux a rappelé la prévalence de la France dans la réforme des professions judiciaires